

SHFD

Société pour l'histoire des Facultés de droit

<https://www.univ-droit.fr/rhfd>

POUSSER LES FRONTIÈRES FRANCO-ALLEMANDES
HOMMAGE À

MICHAEL STOLLEIS



Le professeur Michael Stolleis (1941-2021) a occupé au sein de l'Université allemande une place de premier rang. Professeur de droit public et d'histoire du droit à l'université Johann Wolfgang Goethe de Francfort-sur-le-Main, directeur de l'Institut Max-Planck pour l'histoire européenne du droit, récipiendaire de nombreuses récompenses, on lui doit en particulier des travaux décisifs sur l'histoire du droit public allemand. Il a également joué un rôle de premier plan dans le dialogue avec les historiens du droit. Plusieurs journées d'étude et divers travaux consacrés à son œuvre ont été complétés de traductions inédites. La Société pour l'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique est fière de publier ce volume d'environ 450 pages en hommage au professeur Stolleis, coordonné par Aurore Gaillet et Xavier Godin et proposé à la souscription jusqu'au 15 septembre 2026.

SOCIÉTÉ POUR L'HISTOIRE DES FACULTÉS DE DROIT
ET DE LA CULTURE JURIDIQUE

www.univ-droit.fr/rhfd

*Pousser les frontières franco-allemandes : Hommage à
MICHAEL STOLLEIS (1941-2021)*

Textes coordonnés par
Aurore Gaillet
et Xavier Godin

Bulletin de souscription

Vous voudrez bien retourner ce bulletin, avant le 15 septembre 2026,
accompagné de votre règlement, à la :

SHFD / Institut Cujas
Université Paris Panthéon-Assas
12, place du Panthéon
75005 Paris

Je souhaite recevoir un exemplaire du recueil *Hommage à Michael Stolleis*, pour un montant de 29 euros, ci-joint, à l'adresse ci-dessous.

Je souhaite apparaître sur la liste des souscripteurs annexée au volume.

NOM Prénom

TITRE (qui figurera sur la liste des souscripteurs)

N° Voie

Code Postal Commune

Adresse électronique

Les chèques doivent être établis à l'ordre de la Société pour l'histoire des Facultés de droit

Le règlement peut également être effectué par virement, et le bulletin envoyé à rhfd@univ-droit.fr :

Numéro IBAN : FR 76 1820 6002 9658 3844 0100 101

BIC/Swift : AGRIFRPP882

Le tarif de souscription (29 euros) est valable jusqu'au 15 septembre. Après cette date, ainsi que pour les collectivités et librairies, le volume est en vente au prix de 39 euros.

POUSSER LES FRONTIÈRES FRANCO-ALLEMANDES HOMMAGE AU PROFESSEUR MICHAEL STOLLEIS

Numéro hors-série de la *Revue d'histoire des Facultés de droit
et de la culture juridique*, 2026

Textes coordonnés par Aurore Gaillet et Xavier Godin

- 1/ Aurore Gaillet et Xavier Godin : « Propos introductifs »
- 2/ Éléments biographiques de Michael Stolleis
- 3/ Publications de Michael Stolleis (monographies et directions d'ouvrages ; ouvrages et articles en français et en anglais)
- 4/ Quatre contributions de Michael Stolleis sur l'histoire du droit
 - « L'histoire du droit comme produit artificiel. Pour l'inutilité du “concept” et du “fait” » (traduction de *Rechtsgeschichte als Kunstprodukt. Zur Entbehrlichkeit von « Begriff » und « Tatsache »*, Baden-Baden, Nomos, 1997).
 - « L'unité de l'histoire du droit : ses sous-disciplines et son rapport avec la science historique » (conférence prononcée à l'Institut d'études avancées de Nantes le 19 mars 2019)
 - « Perspectives actuelles sur l'histoire constitutionnelle allemande » (conférence prononcée à la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes le 21 mars 2019)
 - « Droit public et droit privé dans le processus d'émergence de l'État moderne » (traduction de « *Öffentliches Recht und Privatrecht im Prozeß der Entstehung des modernen Staates* »)
- 5/ Hommages amicaux :
 - Étienne François
 - Jacques Krynen
- 6/ Miloš Vec : « Une trace lumineuse » (traduction de « *Eine leuchtende Spur* »)
- 7/ Sur la méthode de Michael Stolleis
 - Jean-Louis Halpérin : « Michael Stolleis, l'histoire du droit aux temps présents »
 - Christian E. Roques : « À la découverte des “chemins du langage”. L'historien du droit et la nature de la narration historique chez Michael Stolleis »

- 8/ Considérations sur deux ouvrages de Michel Stolleis (de 1990 et 2012) :
- Michel Senellart : « État, droit, raison d'État en Allemagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Considérations sur le volume de Michael Stolleis, *Staat und Staatsräson in der frühen Neuzeit* [Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1990] » [publié dans *La Ragion di Stato dopo Meinecke e Croce. Dibattito su recenti pubblicazioni*, Artemio Enzo Baldini (dir.), Actes du séminaire international de Turin des 21 et 22 octobre 1994, Genève, Name, 1999, p. 35-61] ; contribution suivie d'un texte de Michael Stolleis : « État et raison d'État dans les Temps modernes : une réponse et quelques considérations » (p. 69-73)
 - Olivier Beaud : « Considérations sur le dernier tome de l'*Histoire du droit public en Allemagne* de Michael Stolleis (1945-1990) » (Munich, C. H. Beck, 2012) (compte rendu publié en allemand dans la revue *Der Staat*, t. 52, n° 2, 2013, p. 335-337, et traduit en français)
- 9/ Lectures croisées de... *Le droit à l'ombre de la croix gammée. Études sur l'histoire du droit du national-socialisme* de Michael Stolleis et *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi* d'Olivier Jouanjan (le 12 avril 2018, en présence des auteurs)
- Aurore Gaillet : « Quand le droit est pris dans d'intenables oxymores : réflexions théoriques et historiques »
 - Jacky Hummel : « Les formes juridiques dans les ténèbres de l'histoire »
 - Guillaume Richard : « La communauté excluante : le nazisme au prisme de la modernité juridique »
 - Fabien Théofilakis : « Adolf Eichmann à Jérusalem ou l'ordre du discours sur le banc des accusés »
- 10/Pousser les frontières franco-allemandes à partir du droit public et de son histoire. Journée en l'honneur de Michael Stolleis à l'occasion de la parution de l'*Introduction à l'histoire du droit public en Allemagne, XVI^e-XXI^e siècle* (les 21 et 22 mars 2019, en présence de l'auteur)
- Aurore Gaillet : « Hommage de la préfacière au préfacier »
 - Xavier Godin : « Les prémices de l'autonomisation du *ius publicum* dans le Saint-Empire romain de nation germanique et en France »
 - Grégoire Bigot : « Pourquoi n'existe-t-il pas une *Histoire du droit public* en France ? »
 - Jacky Hummel : « *Forme et gouvernement* parlementaires dans la Constitution de l'Église Saint-Paul »